

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BERTRANDY Pierre

Date de convocation : 28/10/21

Membres en exercice : 134	Présents : 108	Votants : 108	Pour : 108	Contre : 0
---------------------------	----------------	---------------	------------	------------

Référence DIEGE :	2021-26-11-13
Objet :	Budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 – Décision modificative n°2

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 afin de tenir compte des amortissements à réaliser.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Comité :**

- APPROUVENT la proposition du Président ;
- DECIDENT de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
➤ C/023 : + 3 931,68 €	➤ C/777 : + 3 931,68 €	➤ C/139111 : + 3 713,28 € ➤ C/139118 : + 33,60 € ➤ C/13913 : + 184,80 €	➤ C/021 : + 3 931,68 €
<b>Total : + 3 931,68 €</b>	<b>Total : + 3 931,68 €</b>	<b>Total : + 3 931,68 €</b>	<b>Total : + 3 931,68 €</b>

- AUTORISENT le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC,  
Le 26/11/2021  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

